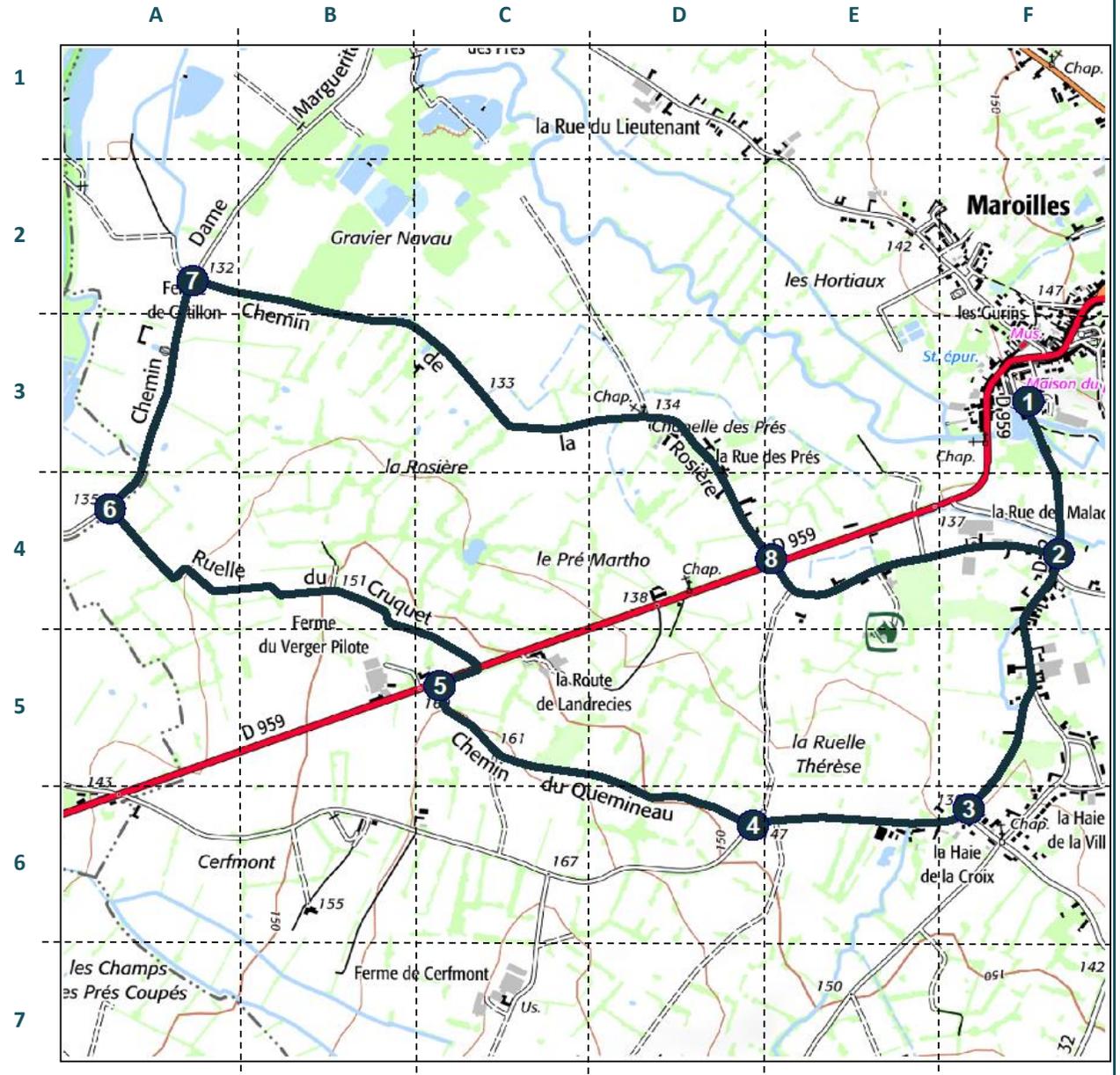


Circuit des Renoncules

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : Parking maison du parc MAROILLES

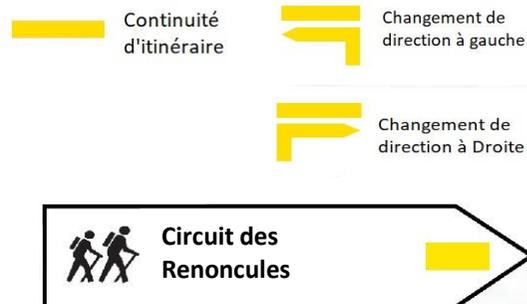
1. Quittez la Maison du Parc et descendez au moulin datant de 1575 par l'escalier dit du Vert de Gris. Passez le pont des vanes. Une turbine fournissait l'électricité au village et à la manufacture entre les deux guerres. Rejoignez la Basse Maroilles.
2. Ignorez sur la droite la Rue des Malades qui sera empruntée au retour et poursuivez tout droit. Gardez la droite aux deux fourches suivantes.
3. Continuez à droite par le Chemin de Cerfmont : la légende veut que Saint-Hubert y protégea sous son manteau un cerf traqué par les chasseurs. Suivez bien le balisage dans la traversée du hameau.
4. Poursuivez à droite sur le Chemin du Quemineau. Vue sur le village et le bocage maroillais.
5. Effectuez un crochet droite-gauche sur la RD 959 et empruntez, à gauche, la Ruelle du Cruquet.
6. À l'intersection, continuez à droite. Vous randonnez au cœur des pâtures, vous passerez devant la Cense de Catillon, ancienne ferme de l'abbaye de Maroilles située sur votre droite.
7. Au croisement suivant, empruntez à droite le Chemin de la Rosière qui devient plus loin Rue des Prés. Aux premières habitations, notez la Chapelle Notre-Dame de Grâce (Chapelle des Prés sur la carte).
8. Coupez prudemment la D 959, puis, suivez à gauche la Rue des Malades. Suivez à gauche l'itinéraire de départ pour rejoindre la Maison du Parc.





Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Circuit des Renoncules

(9 Km 0 - 3 h 00)

Départ : Parking maison du parc MAROILLES



Avis du Randonneur :

Accessible toute l'année, ce circuit traverse le bocage maroillais le long de petites routes de campagne.

De nombreux éléments du patrimoine de la Thiérache jalonnent le parcours (anciennes censes, moulin à eau, chapelles, bocage).

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>